

COMMUNIQUE

Relatif à la prorogation de l'Appel d'Offres Ouvert pour la fourniture d'une solution de portabilité mobile au Togo

(DAO N° 002/ARCEP/PRMP/2022 du 05 octobre 2022)

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) informe les candidats à l'Appel d'Offres Ouvert (DAO) N°002/ARCEP/PRMP/2022 du 05 octobre 2022) relatif à la fourniture d'une solution de portabilité mobile au Togo que la date de dépôt des offres est initialement prévue pour le 04 novembre 2022 est prorogée.

En effet, à la date de clôture du dépôt des offres fixée au 04 novembre 2022 à 10 heures 00mn TU, l'ARCEP n'a enregistré que le dépôt de deux (02) offres.

Conformément à l'article 54 du code des marchés publics en vigueur au Togo, « lorsqu'un minimum de trois plis n'a pas été remis aux date et heure limites de réception des offres, l'Autorité contractante ouvre un nouveau délai qui ne peut être inférieur à quinze (15) jours calendaires et qu'elle porte à la connaissance du public ».

En conséquence, l'ARCEP proroge la date de clôture du dépôt des offres au **vendredi 25 novembre 2022 à 10 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn TU.

Fait à Lomé, le 10 novembre 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics